

**EDUCATION DES COMMUNAUTES PASTORALES EN ZONE TRANSFRONTALIERES SAHELIENNES :
QUELLE STRATEGIE ET PREMIERS ENSEIGNEMENTS ?**

Boubakar BARRY, Chargé de programme Education de l'Association pour la Promotion de l'Elevage au Sahel et en Savane (APESS), Coordonnateur du Programme d'Education des Pasteurs Nomades (PEPAN), Burkina Faso, barry.boubakary@gmail.com

Résumé

Par leur mode de vie et la nature de leurs activités, les communautés pastorales sont souvent les « laissés pour compte » des systèmes d'éducation formelle ou non. La région Est du Burkina Faso en est une parfaite illustration avec des taux de scolarisation et d'alphabétisation des éleveurs qui oscillent entre 2 et 5% (INSD). Toutes choses qui appellent l'ensemble des acteurs à la réflexion et à la formulation d'offres éducatives adaptées à la mobilité. Par ailleurs, les zones transfrontalières font face à des défis majeurs, au nombre desquels les conflits récurrents entre éleveurs transhumants et agriculteurs sédentaires des pays d'accueil autour de l'accès aux ressources naturelles. A la lumière de tels constats, le Programme d'Education Formation des Pasteurs Nomades s'est fixé pour objectif de « promouvoir un pastoralisme apaisé, sécurisé et révélateur des valeurs d'intégration » entre les éleveurs transhumants de l'Est du Burkina et les populations sédentaires du département de l'Atakora Donga au Bénin. Le PEPAN est le fruit d'un long processus de concertation entre trois organisations actives dans le domaine de l'élevage et de l'éducation formation des communautés pastorales : l'Association pour la Promotion de l'Elevage au Sahel et en Savane (APESS), organisation sous-régionale dont le secrétariat général est basé à Ouagadougou, l'Association Andal & Pinal du Burkina et l'ONG Potal Men du Bénin. Cette dynamique doit aussi beaucoup aux concertations initiées par la DDC et ses partenaires dans l'éducation-formation des populations pastorales.

Les résultats de la phase pilote du programme ont permis aux promoteurs du programme de plaider et d'obtenir auprès de leurs partenaires techniques et financiers son extension au Nord Togo au cours de la 2^{ème} année. Au terme de cette phase pilote (2011-2012), on peut tirer les enseignements suivants :

Les gouvernements du Burkina, du Bénin et du Togo adhèrent explicitement au principe du droit à l'éducation pour tous à travers leur soutien à une formule éducative alternative en faveur de communautés mobiles et transfrontalières jadis marginalisées par les schémas éducatifs classiques. L'éducation n'a pas de frontière, tout dépend des enjeux en présence. En effet, le PEPAN a montré qu'on pouvait dépasser les barrières frontalières pour construire une offre éducative adaptée à des communautés dont le mode de vie et la nature des activités font fi des appartenances territoriales.

Une bonne communication permet d'instaurer plus de confiance entre acteurs qui s'observaient par le passé avec beaucoup de méfiance. Le PEPAN a permis de restaurer la confiance et faciliter les relations entre les communautés sédentaires, les autorités coutumières et administratives du Bénin et les transhumants burkinabés. Cette confiance s'est traduite par : (i) l'octroi d'infrastructures par l'administration béninoise pour servir de salles de formation aux transhumants burkinabés, (ii) l'hébergement et la prise en charge de certains facilitateurs par les chefs d'arrondissement et des délégués de villages du Bénin ; (iii) l'utilisation des centres du PEPAN par les forces de sécurité béninoises (police, gendarmerie) pour les séances de sensibilisation sur les questions sécuritaires ; (iv) le paiement « volontiers » par les transhumants des frais de parcage et autres taxes légales liées à l'exploitation des ressources naturelles, auxquelles ils se dérobaient par le passé, etc.

La construction d'un programme d'éducation formation adapté aux transhumants est très complexe, en raison de la grande dispersion de ces communautés, de leurs trajectoires parfois non maîtrisables, mais aussi de la difficulté de leur ciblage : « qui est transhumant et qui ne l'est pas ? ». Le risque existe que les centres de formation établis pour les transhumants soient envahis par les éleveurs sédentaires, ce qui pourrait détourner le programme de ses objectifs. Enfin, le grand défi réside dans la prise en compte éducative de toutes les composantes de la communauté des transhumants (enfants en bas âge, adolescents, femmes, hommes) à travers une éducation intégrée.

Mots clés : *Zone transfrontalière, Transhumance transfrontalière, Pastoralisme apaisé, Intégration sous-régionale, Economie de la transhumance.*

Introduction

Dans les pays sahéliens d'Afrique de l'Ouest, caractérisés par la rareté des ressources naturelles, l'élevage extensif est le trait dominant du mode de production animal. En quête de pâturage et de ressources en eau, les éleveurs parcourent des dizaines, voire des centaines de kilomètres à l'intérieur de leurs pays. Nombre d'entre eux franchissent les frontières et pratiquent une transhumance transfrontalière au cours de laquelle ils sont en proie à de multiples problèmes qui mettent parfois en péril la coexistence pacifique intercommunautaire. En dépit de nombreuses initiatives entreprises par divers acteurs (pouvoirs publics, organisations faitières d'éleveurs, partenaires au développement, institutions sous-régionales, etc.) pour minimiser les contraintes liées à la transhumance transfrontalière, des doutes subsistent encore quant à l'efficacité des solutions proposées.

Mais une quasi-unanimité se dégage au sein des acteurs pour pointer du doigt le taux d'analphabétisme très élevé des communautés pastorales comme un frein à la recherche de solutions durables pour une transhumance sécurisée et rentable au profit de tous les acteurs.

Contexte et enjeux majeurs

L'élevage est une activité dominante dans les pays sahéliens où il représente 10 à 30 % du PIB. Cependant, la communauté des éleveurs ne semble pas pour autant bien « lotie » au regard des contraintes multiformes qui assaillent cette population. Une des contraintes majeures, constamment mise en relief, est la faiblesse d'accès aux services sociaux de base telle l'éducation et la formation.

En effet, le taux de scolarisation et d'alphabétisation est largement en dessous de la moyenne nationale. Cela tient essentiellement à l'absence d'écoles et à l'inadéquation des systèmes scolaires aux besoins des peuples pasteurs.

Cette situation préoccupante se justifie entre autres par :

- La faible prise en compte des attentes et des besoins spécifiques des communautés pastorales dans les programmes d'éducation et de formation (langues d'enseignement, valeurs et savoirs endogènes, connaissances et compétences liées aux activités sociales et économiques locales, etc.) ;
- L'inadaptation de l'organisation du système éducatif qui est fixe ou sédentaire face à des populations dont le mode de vie repose souvent sur la mobilité.

Ce faible taux d'accès à l'éducation est encore plus accentué dans les zones transfrontalières où les populations pastorales mobiles échappent complètement à tous les schémas classiques d'éducation et de formation des pays de départ et des pays d'accueil.

Par ailleurs, au fil de leurs pérégrinations, ils traversent les frontières et parcourent des centaines de kilomètres à l'intérieur des pays limitrophes où ils côtoient d'autres éleveurs nomades originaires d'autres pays et des agriculteurs sédentaires, ce qui les expose à l'insécurité et à de nombreux conflits intercommunautaires, parfois meurtriers, autour de l'accès aux ressources naturelles.

C'est dans ce contexte, un consortium d'organisations pastorales actives dans le domaine de l'éducation – l'Association pour la Promotion de l'Elevage au Sahel et en Savane (APESS) organisation sous régionale dont le Secrétariat général est basé à Ouagadougou, l'Association Andal & Pinal du Burkina et l'ONG Potal Men du Bénin – a, courant 2011, initié un processus de réflexion et de concertation pour la formulation d'un Programme intitulé « Programme d'Education Formation des Pasteurs Nomades » (PEPAN).

Cette dynamique de réflexion a été fortement inspirée par les concertations initiées par la DDC et ses partenaires autour de la problématique de l'éducation et de la formation des populations pastorales.

À la lumière des défis liés à l'éducation et à la coexistence harmonieuse des communautés, le PEPAN s'est fixé pour objectif essentiel de « *promouvoir un pastoralisme apaisé, sécurisé et révélateur des valeurs d'intégration* » entre les éleveurs transhumants de la région Est du Burkina et les populations sédentaires du département de l'Atakora Donga au Bénin. L'atteinte d'un tel objectif passe par le développement d'une offre éducative pertinente et adaptée au mode de vie et à la nature des activités des communautés pastorales nomades.

Stratégies d'intervention

La formulation du PEPAN a suivi une approche très participative qui a mis les communautés pastorales et leurs leaders au centre du dispositif d'élaboration des stratégies d'intervention avec en amont : (i) l'identification des principales trajectoires de transhumance ; (ii) la détermination de la durée du séjour sur les sites d'accueil ; (iii) la mobilisation sociale des éleveurs transhumants ; et (iv) l'identification de sites pertinents de formation en territoire béninois.

Par ailleurs, le processus de formulation a associé d'autres acteurs non moins importants que sont les structures centrales et déconcentrées du Burkina et du Bénin en charge de l'éducation et de l'élevage, les collectivités territoriales des deux pays, des partenaires stratégiques actifs dans les domaines de la transhumance transfrontalière et de l'éducation non formelle, le Réseau de Communication sur le Pastoralisme (RECOPA), l'Association Nationale des Organisations Professionnelles de l'Elevage des Ruminants (ANOPER), l'Association Suisse pour la Coopération Internationale (Helvétas), l'association Tin Tu et bien entendu la DDC, partenaire financier du programme.

Les efforts conjugués de toutes ces compétences ont permis aux promoteurs du PEPAN de disposer d'une offre éducative riche et adaptée au public cible pour la phase pilote 2011-2012, une offre basée sur des formations alternées tantôt sur les sites d'accueil des transhumants, tantôt sur les sites retour.

Au plan opérationnel, les activités prioritaires de la phase pilote ont consisté pour l'essentiel :

- au recrutement et à la formation des animateurs(trices)/facilitateurs(trices) (à dominance endogènes) des centres.
- à l'ouverture d'une vingtaine de centres d'éducation formation (février-mai 2012) à raison de quinze au Bénin pour accueillir les transhumants burkinabè et cinq au Burkina au compte de la transhumance interne,
- à la formation des COGES (Comités de Gestion) à leurs rôles et responsabilités dans le suivi de proximité des centres,
- à l'organisation d'une mission conjointe de la DDC et des structures étatiques du Burkina et du Bénin pour tirer les premiers enseignements de la mise en œuvre de la phase pilote,
- à l'organisation des formations sur les sites retour des apprenants burkinabè après la période de la transhumance (octobre-novembre 2012).

Le succès enregistré dans la mise en œuvre de la phase pilote du programme a permis aux promoteurs du programme de plaider et d'obtenir auprès de leurs partenaires techniques et financiers son extension au Nord Togo (zone de forte concentration des transhumants burkinabè en saison sèche). Les actions de plaidoyer auprès des autorités togolaises et de mobilisation sociale ont permis l'ouverture effective de cinq centres dans le Nord Togo (région des savanes et de la kara).

Enseignements, contraintes majeurs et perspectives

Les enseignements

Au terme de la phase pilote (2011-2012), on peut tirer les enseignements suivants :

- Les gouvernements du Burkina, du Bénin et du Togo traduisent leur adhésion explicite au principe du « droit à l'éducation pour tous » à travers leur soutien à une formule éducative alternative en faveur de communautés mobiles et transfrontalières jadis marginalisées par les systèmes éducatifs classiques. Le droit à l'éducation pour tous n'est donc pas une vue de l'esprit, mais peut se traduire dans la réalité pour peu que les acteurs en aient une claire conscience et ce, quel que soit la spécificité et le mode de vie de la communauté.
- L'éducation n'a pas de frontières, tout dépend des enjeux en présence. En effet, le PEPAN a montré qu'on pouvait dépasser les barrières frontalières pour construire une offre éducative adaptée à des communautés dont le mode de vie et la nature des activités font fi des appartenances territoriales,

- L'éducation formation s'est révélée être une bonne porte d'entrée pour adresser une problématique aussi complexe que celle de la transhumance transfrontalière. En effet, l'offre éducative développée par le PEPAN permet non seulement l'acquisition de connaissances instrumentales dans les domaines de la lecture, de l'écriture, du calcul, mais aussi et surtout d'acquérir des compétences de vie courantes (CVC) pour une meilleure intégration sociale des transhumants des pays sahéliens dans les pays d'accueil (pays côtiers). En effet, les contenus de formation font une place de choix au respect des textes réglementaires sur le pastoralisme en vigueur dans l'espace CEDEAO (couloirs de passage, aires de pâture et de parage, détention du Certificat international de transhumance, calendrier de la transhumance, etc.) ; à la protection de l'environnement et aux valeurs positives de l'intégration sociale. L'approche pédagogique développée dans les centres du PEPAN est celle de la Pédagogie du Texte (PdT) basée sur l'interdisciplinarité et dont les domaines des Sciences de la Vie et de la Terre et des Sciences Sociales abordent largement ces questions. Par ailleurs, la formation dans les centres PEPAN intègre le module pastoral qui développe les trois piliers du pastoralisme que sont la famille, le troupeau et les ressources pastorales mais aussi les conflits liés à la compétition pour l'accès aux ressources, toutes choses qui permettent aux apprenants d'être outillés sur les valeurs positives du pastoralisme et sur la prévention/gestion des conflits.
- Une bonne communication permet d'instaurer une confiance entre acteurs qui jadis cohabitaient dans la méfiance totale. Le PEPAN a permis d'instaurer cette confiance et de faciliter les relations entre les communautés sédentaires, les autorités coutumières et administratives, les collectivités territoriales du Bénin et les éleveurs transhumants. Cela s'est traduit entre autres par : (i) l'octroi d'infrastructures par l'administration béninoise pour servir de salles de formation aux transhumants burkinabè (N'dahonta, Matéri-centre, Tapoga, Kountori, Kouforpissiga), (ii) l'hébergement et la prise en charge de certains facilitateurs par les chefs d'arrondissement et les délégués de village du Bénin, (iii) le suivi de proximité des centres par les autorités locales, (iv) l'utilisation des centres par les services de sécurité béninois (police, gendarmerie) pour les séances de sensibilisation sur les conflits intercommunautaires et les questions sécuritaires, (v) le paiement « volontiers » par les transhumants des frais de parage et autres taxes légales liées à l'exploitation des ressources naturelles, auxquelles ils se dérobaient par le passé, etc. C'est la preuve qu'une synergie d'actions des organisations de la société civile peut être un catalyseur pour la promotion des dynamiques d'intégration sous-régionale et d'apaisement social entre communautés et ainsi de faciliter la mise en place de politiques stables et efficaces de coopération transfrontalière.
- Enfin, au plan pédagogique, l'évaluation des centres a permis d'obtenir des résultats satisfaisants. En effet, sur un effectif de 626 apprenants (dont 154 femmes) inscrits pour le compte de la phase pilote, 452 apprenants (dont 80 femmes) ont pu être évalués, soit 73%. Et 405 apprenants, soit 89,6% ont été déclarés admis à l'issue des évaluations organisées conjointement par les deux opérateurs et les services techniques des deux États en charge de l'éducation non formelle. Au-delà des statistiques, la plus grande satisfaction est que les apprenants font déjà preuve d'un réinvestissement des acquis de leurs connaissances dans leur vie quotidienne, après une seule campagne de formation : (i) bonne utilisation du téléphone portable (lecture des répertoires, envoi de SMS en langue Fulfulde, etc.), (ii) utilisation de petits calepins de calcul sur les marchés à bétail, etc.

Les contraintes

La construction d'un programme d'éducation formation transfrontalier adapté aux transhumants est très complexe en raison de la grande dispersion de ces communautés surtout pendant les périodes dites de convergence sur les terroirs d'attache et la difficulté dans la maîtrise des trajectoires. Cette situation a considérablement compliqué la reconstitution des centres retour au Burkina et occasionné des déperditions non négligeables (cf. résultats statistiques).

La difficulté de ciblage des transhumants, qui est transhumant et qui ne l'est pas ? Sur les sites d'accueil en territoire béninois et togolais, il est souvent difficile de distinguer les transhumants saisonniers des éleveurs sédentaires car les mouvements sont difficilement maîtrisables. Certains

éleveurs burkinabè et nigériens y sont installés depuis quelques années et confondus aux communautés des éleveurs sédentaires des pays d'accueil. Ils y pratiquent la transhumance interne, mais se considèrent toujours comme des transhumants étrangers parce qu'ils peuvent à tout moment faire l'option de retourner dans leurs pays. Le risque que les centres de formation établis pour les transhumants soient envahis par les éleveurs sédentaires ou semi-sédentaires est grand et cela pourrait contribuer à détourner le programme de ses objectifs. Le PEPAN est toujours confronté à cette réalité et n'a pas encore apporté de réponse appropriée à cette problématique au cours de la phase pilote.

La prise en compte éducative de toutes les composantes de la communauté des éleveurs transhumants (enfants en âge de scolarisation, adolescents, femmes et adultes) à travers une formule éducative intégrée constitue une question épineuse à laquelle le programme doit s'efforcer d'apporter des réponses adéquates à travers un travail de recherche action impliquant tous les acteurs pertinents du dispositif.

Les mouvements de transhumance, faut-il le rappeler, sont assez complexes en lien avec l'organisation interne de chaque ménage. En fonction de certaines circonstances et des aléas climatiques, on décide tantôt de déplacer toute la famille avec femmes et enfants, tantôt le chef de ménage seul, tantôt les jeunes bergers, toutes choses qui compliquent la formulation d'une offre éducative inclusive.

Enfin, les contraintes liées à la mobilisation des ressources financières conséquentes auprès des États et des institutions de la sous-région (UEMOA, CEDEAO) pour appuyer la mise en œuvre du programme. La coordination du programme a initié des démarches auprès des gouvernements du Burkina, du Bénin et du Togo pour la signature de conventions permettant d'obtenir des appuis financiers, mais la réaction de ces derniers se fait toujours attendre. Le seul signal nous vient du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (MENA) du Burkina Faso qui vient de donner son accord pour l'organisation d'un atelier d'élaboration d'un projet de convention au cours du mois de mai 2013. L'étape suivante consiste à initier des démarches similaires, dans les plus brefs délais, en direction des organisations sous-régionales qui ont été déjà saisies de manière informelle.

Perspectives

Le PEPAN, en dépit de toutes les contraintes sus répertoriées, suscite de grands espoirs au niveau de l'ensemble des acteurs sensibles à la question du pastoralisme et de l'éducation inclusive. Le programme, dans la mise en œuvre de sa phase pilote dans la zone transfrontalière Burkina-Bénin-Togo, ne constitue certes pas un modèle, mais est perçu par tous comme une expérience à dupliquer dans d'autres zones transfrontalières. Le processus de formulation d'un programme sous-régional à l'échelle est pratiquement en cours de finalisation, après une étude-diagnostic conduite dans les zones transfrontalières Burkina-Mali, Niger-Bénin, Mali-Mauritanie et Niger-Tchad. Les résultats ont été présentés et validés au cours d'un atelier sous régional organisé par la Direction du Développement et de la Coopération (DDC) Suisse à Ouagadougou du 3 au 5 Avril 2013. À l'issue de cet atelier, le programme sous-régional, à l'initiative de la DDC, qui comprendra la zone du PEPAN et les autres zones transfrontalières, doit entrer dans sa phase d'opérationnalisation avant la fin de l'année 2013.

Conclusion

Le programme d'Education Formation des Pasteurs Nomades (PEPAN) intervient dans le paysage éducatif des pays de la sous-région ouest-africaine comme une innovation majeure qui s'inspire fortement des expériences éducatives des communautés mobiles au Niger, au Mali, au Nigeria, etc., mais qui apporte une plus value non négligeable avec la prise en compte de la dimension transfrontalière et de l'intégration sous régionale.

Ce programme, au-delà des questions d'éducation et d'autonomisation des communautés pastorales, pourrait également renforcer le dialogue politique en cours en faveur de la valorisation de la transhumance. En effet, la mise en synergie de tous les acteurs autour des valeurs positives de l'éducation formation du public cible peut être un déclic pour l'émergence de perceptions plus positives de la transhumance transfrontalière, notamment, à travers une mise en relief de l'économie de la transhumance et des avantages réciproques qu'elle engendre pour tous les acteurs.

Bibliographie

APESS, 2010. *Note d'orientation portant élaboration d'un programme d'éducation formation des communautés d'éleveurs*, Ouagadougou, 70 pages ;

Carr-Hill, R. & Peart E, 2005. *The Education of Nomadic People in East Africa: Djibouti, Eriteria, Ethiopia, Kenya, Tanzania and Uganda* Unesco –IIEP, Paris and Tunis.

GoK, 2010. *Getting the Hardest to Reach. A strategy to provide education to nomadic communities in Kenya through distance learning*. Ministry for the development of northern Kenya and other arid Lands.

Lecourtois M, 1993. *Les premières écoles de campements en Mauritanie (1950 1954)* in Bernus E. et alii, *Nomades et Commandants, administration et sociétés nomades dans l'ex AOF*, Karthala.

Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation, Burkina Faso, Avril 2010, *Programme National d'Accélération de l'Alphabétisation (PRONAA)*, Ouagadougou, 112 p.

Sandwidi Samuel, yago Namaro , 2008 : *Etude sur la dynamique de l'alphabétisation et de l'efficacité de la politique d'alphabétisation au Burkina Faso* , Rapport Phase II, Ouagadougou.